



Conférence des Parties

Dix-huitième session

Doha, 26 novembre-7 décembre 2012

Point 2 e) de l'ordre du jour provisoire

Questions d'organisation

Admission d'organisations en qualité d'observateurs

Admission d'observateurs: organisations présentant une demande de statut d'observateur

Note du secrétariat

1. L'admission d'organisations intergouvernementales ou non gouvernementales en qualité d'observateurs aux sessions de la Conférence des Parties est régie par le paragraphe 6 de l'article 7 de la Convention, qui dispose notamment que: «Tout organe ou organisme national ou international, gouvernemental ou non gouvernemental compétent dans les domaines visés par la Convention, qui a fait savoir au secrétariat qu'il souhaite être représenté à une session de la Conférence des Parties en qualité d'observateur, peut y être admis en cette qualité à moins qu'un tiers au moins des Parties présentes n'y fassent objection.».

2. À sa première session, la Conférence des Parties a décidé que le secrétariat inviterait aux sessions futures de la Conférence des Parties et de ses organes subsidiaires toutes les organisations intergouvernementales ou non gouvernementales admises à cette session et aux sessions ultérieures, à moins qu'une objection concernant telle ou telle organisation ne soit formulée conformément à la Convention et au projet de règlement intérieur actuellement appliqué¹. Par conséquent, toutes les organisations admises aux sessions précédentes de la Conférence des Parties (à l'exception de celles qui avaient été admises à une seule session) ont été avisées par le secrétariat de la tenue de la dix-huitième session de la Conférence des Parties conformément à l'article 8 du projet de règlement intérieur actuellement appliqué, sans préjuger des décisions que celle-ci pourrait prendre à cet égard. Seules les organisations qui demandent à participer pour la première fois aux travaux de la Conférence des Parties seront soumises à la procédure d'admission.

3. Le secrétariat a dressé, pour examen par la Conférence des Parties, la liste des nouvelles organisations intergouvernementales ou non gouvernementales qui satisfont aux critères énoncés dans la Convention, aux dispositions du projet de règlement intérieur et à la pratique établie et qui ont fait savoir qu'elles souhaitaient être admises en qualité d'observateurs aux sessions de la Conférence des Parties et de ses organes subsidiaires (voir l'annexe).

¹ FCCC/CP/1995/7, par. 22.

4. Pour établir cette liste, le secrétariat a tenu dûment compte des dispositions du paragraphe 6 de l'article 7 de la Convention et des articles 7 et 8 du projet de règlement intérieur actuellement appliqué, ainsi que de l'usage, approuvé par l'Organe subsidiaire de mise en œuvre², qui veut que les organisations intergouvernementales ou non gouvernementales prouvent leur compétence dans les domaines visés par la Convention et confirment leur statut de personne morale indépendante et d'organisme à but non lucratif et/ou non assujetti à l'impôt, dans un État Membre de l'Organisation des Nations Unies, d'une institution spécialisée des Nations Unies ou de l'Agence internationale de l'énergie atomique, ou dans un État partie au Statut de la Cour internationale de Justice.

5. Il a toutefois été difficile de déterminer si les trois organisations ci-après étaient dotées d'une personnalité juridique: l'Organisation du Golfe pour la recherche et le développement, le Conseil qatarien pour la construction écologique et Qatar durable. Les Parties peuvent envisager de les admettre à la dix-huitième session de la Conférence des Parties uniquement, pour que des organisations non gouvernementales qatariennes puissent y être représentées. Si ces mêmes organisations souhaitent continuer de participer aux travaux au terme de la session, il conviendra de leur recommander de faire de nouveau acte de candidature³.

6. Les membres du Bureau de la Conférence des Parties ont reçu la liste des nouveaux candidats et n'ont émis aucune objection, qu'il s'agisse des organisations figurant sur la liste ou de l'admission des trois organisations à la dix-huitième session de la Conférence des Parties uniquement. Toutes ces organisations ont été avisées qu'elles étaient admises à titre provisoire, étant entendu qu'il appartenait à la Conférence des Parties de se prononcer en dernier ressort sur leur admission en qualité d'observateurs. La Conférence est invitée, à la première séance de sa dix-huitième session, à accorder le statut d'observateur aux organisations intergouvernementales ou non gouvernementales figurant sur la liste jointe en annexe.

7. Les Parties à la Convention qui sont également parties au Protocole de Kyoto pourront se rappeler qu'à l'alinéa c du paragraphe 2 de la décision 36/CMP.1, il a été prévu que, s'agissant des articles 6 et 7 du projet de règlement intérieur actuellement appliqué:

a) Les organisations admises en qualité d'observateurs aux sessions précédentes de la Conférence des Parties seraient admises à la première session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP);

b) Il serait procédé en une seule fois à l'admission des organisations en qualité d'observateurs aux sessions de la Conférence des Parties et de la CMP, les décisions sur l'admission des organisations en qualité d'observateurs étant prises par la Conférence des Parties.

² FCCC/SBI/2004/10, par. 100.

³ Une approche similaire a été adoptée à l'égard des regroupement d'organisations dans des pays qui avaient accueilli des sessions antérieures de la Conférences des Parties et de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto, ces organisations ayant été admises en tant qu'observateurs uniquement à ces sessions.

Annexe

Liste des nouvelles organisations souhaitant être admises en qualité d'observateurs à la dix-huitième session de la Conférence des Parties

Organisations intergouvernementales

1. CAB International (CABI), Wallingford, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland
2. Centre for Environment and Development for the Arab Region and Europe (CEDARE), Cairo, Egypt
3. East African Community (EAC), Arusha, United Republic of Tanzania
4. Economic Community of West African States Commission (ECOWAS Commission), Abuja, Nigeria
5. Gulf Organization for Industrial Consulting (GOIC), Doha, Qatar
6. Islamic Development Bank (IsDB), Jeddah, Saudi Arabia

Organisations non gouvernementales

1. Action Jeunesse pour le Developpement (AJED), Brazzaville, Democratic Republic of the Congo
2. Alliance pour la Biodiversité, le Climat et la Durabilité dans les Alpes (ABCD Alpes), Talloires, France
3. Asociación Nacional para la Conservación de la Naturaleza (ANCON), Panama
4. Asociación Para La Naturaleza y El Desarrollo Sostenible (ANDES), Cusco, Peru
5. Association Actions Vitales pour le Developpement Durable (AVD), Yaounde, Cameroon
6. Association of German Development NGOs {Verband Entwicklungspolitik Deutscher Nichtregierungsorganisationen e.V.} (VENRO), Bonn, Germany
7. Beijing Emissions Trading Association (BETA), Beijing, China
8. Beijing NGO Association for International Exchanges, Beijing, China
9. Bioclimate Research and Development Limited (BRDT), Edinburgh, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland
10. Brainforest, Libreville, Gabon
11. Carre Geo & Environnement (CGE), Douala, Cameroon
12. Centre d'Accompagnement des Autochtones Pygmées et Minoritaires Vulnérables International (CAMV-International), Bukavo, Democratic Republic of the Congo
13. Centre for 21st Century Issues (C21ST), Lagos, Nigeria
14. Centro de Incidencia Ambiental de Panama (CIAM), Panama

15. China Green Carbon Foundation (CGCF), Beijing, China
16. China New Energy Chamber of Commerce (CNECC), Beijing, China
17. China Science and Technology Exchange Center (CSTEC), Beijing, China
18. Citizens' League for Environmental Action Now (CLEAN), Houston, United States of America
19. Clean Air Initiative for Asian Cities (CAI-ASIA) Center, Inc. (CAI-ASIA), Pasig City, Philippines
20. Climate Justice Program (ACJP), Stanwell Tops, Australia
21. Climatico Analysis, Kirkland, United States of America
22. Coastal Development Partnership, Dhaka, Bangladesh
23. Congregation of Our Lady of Mount Carmel (Carmelite NGO), New Orleans, United States of America
24. Coordinadora Andina de Organizaciones Indígenas (CAOI), Lima, Peru
25. Council for Scientific and Industrial Research (CSIR), Pretoria, South Africa
26. Cyberdodo Global, Monaco
27. Danish Energy Association {Dansk Energi} (DE), Frederiksberg, Denmark
28. Delta Electronics Foundation (DEF), Taipei, China (Province of Taiwan)
29. Designated Operational Entities and Independent Entities Association (DIA), Geneva, Switzerland
30. Development Reality Institute (DRI), Harare, Zimbabwe
31. Engineering Staff College of India (ESCI), Hyderabad, India
32. Environment Action Association (EAA), Seoul, Republic of Korea
33. Foundation for the Global Compact (FGC), New York, United States of America
34. Friedrich-Ebert-Foundation {Friedrich-Ebert-Stiftung e.V.}, Berlin, Germany
35. Fundación AVINA (AVINA), Clayton, Panama
36. Fundación DARA Internacional (DARA), Madrid, Spain
37. Fundacion TierraVida, Cordoba, Argentina
38. Gherush92 Committee for Human Rights {Gherush92 Comitato Per I Diritti Umani ONLUS} (Gherush92), Rome, Italy
39. Global Adaptation Institute (GAIN), Washington, D.C., United States of America
40. Global Voices, Melbourne, Australia
41. Greener Impact International (GII), Accra, Ghana
42. Gulf Organisation for Research and Development, Doha, Qatar
43. Hong Kong Baptist University (HKBU), Hong Kong, China
44. Indian Youth Climate Network (IYCN), New Delhi, India
45. Institute of Certified Carbon Analysts and Auditors (ICCAA), Clayton, Australia
46. International Center for Tropical Agriculture {Centro Internacional de Agricultura} (CIAT), Palmira, Colombia

47. International Council of Chemical Associations {Association Internationale sans but Lucratif} (ICCA), Brussels, Belgium
48. International Cryosphere Climate Initiative, Inc. (ICCI), Charlotte, United States of America
49. International Fund for Animal Welfare, Inc. (IFAW), Yarmouth Port, United States of America
50. International Society of Tropical Foresters (ISTF), Bethesda, United States of America
51. Janvikas, Ahmedabad, India
52. Kansai Economic Federation (Kankeiren), Osaka, Japan
53. Labour, Health and Human Rights Development Centre (LHAHRDEV), Lagos, Nigeria
54. Legal Response Initiative (LRI), London, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland
55. Local Initiatives for Biodiversity, Research and Development (LI-BIRD), Pokhara, Nepal
56. Mary Robinson Foundation (MRFCJ), Dublin, Ireland
57. Mediterranean Protected Areas Network (MEDPAN), Hyères, France
58. Mercy International Association (MIA), Dublin, Ireland
59. National Council for Climate Change, Sustainable Development and Public Leadership (NCCSD), Ahmedabad, India
60. Organisation des Laïcs Engagés du Sacré Coeur pour le Développement de Kimbondo (OLESDK), Kinshasa, Democratic Republic of the Congo
61. Qatar Green Building Council, Doha, Qatar
62. Small Earth Nepal (SEN), Kathmandu, Nepal
63. SOIL {Society for Improving Livelihood}, Chidambaramtaluk, India
64. SouthSouthNorth Projects Africa (SSN Africa), Cape Town, South Africa
65. SustainableQatar, Doha, Qatar
66. Tianda Institute, Hong Kong, China
67. Unitarian Universalist Association, New York, United States of America
68. United Church of Canada {L'Eglise Unie du Canada}, Toronto, Canada
69. United Nations of Youth Network (UNOY), Lagos, Nigeria
70. University of the Sunshine Coast, Sippy Downs, Australia
71. Unnayan Onneshan (UO), Dhaka, Bangladesh
72. Uppsala University {Uppsala Universitet}, Uppsala, Sweden
73. Watershed Organisation Trust (WOTR), Pune, India
74. Women Environmental Programme (WEP), Abuja, Nigeria
75. Women Organizing for Change in Agriculture and Natural Resource Management (WOCAN), Washington, D.C., United States of America

76. World Association of Zoos and Aquariums (WAZA), Gland, Switzerland
 77. Yachay Wasi, Inc., New York, United States of America
 78. Youth Crime Watch of Nigeria (YCW Nigeria), Abuja, Nigeria
-